

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

COMMUNIQUE FINAL

**DE LA VISITE D'AMITIE ET DE TRAVAIL
EN REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
MICHEL KAFANDO, PRESIDENT DE LA
TRANSITION, PRESIDENT DU FASO**

1. A l'invitation de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, **Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO**, Président de la Transition, Président du Faso, a effectué les 31 juillet et 1^{er} août 2015 une visite d'amitié et de travail en République de Côte d'Ivoire.
2. **Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO** était accompagné d'une importante délégation composée de membres du Gouvernement burkinabè et d'experts de plusieurs départements ministériels.
3. Le Président de la Transition, Président du Faso et sa délégation, ont reçu un accueil très chaleureux et fraternel, à l'image des relations exemplaires qui existent entre les peuples ivoirien et burkinabè.
4. Au cours de cette visite, **Leurs Excellences Messieurs KAFANDO et OUATTARA** ont eu des entretiens en tête-à-tête qui se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de cordialité et de convivialité.
5. **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA** a saisi l'occasion pour présenter, au nom du peuple ivoirien, ses condoléances à son frère et ami, **Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO** et exprimer sa compassion ainsi que sa solidarité au peuple burkinabè pour les pertes en vies humaines enregistrées le 2 juillet dernier dans les rangs des troupes burkinabè présentes à Tombouctou au Mali, dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).
6. **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA** a félicité le peuple burkinabè pour sa maturité dans la conduite de la transition sous le leadership de **Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO**.
7. **Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO**, recevant ce message de solidarité, a réitéré la détermination du Burkina Faso à toujours œuvrer aux côtés des autres nations pour la paix et la stabilité dans la sous-région et dans le monde.
8. Il a ensuite saisi l'occasion pour adresser à **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, ses chaleureuses félicitations pour les grands chantiers engagés dans son pays qui font la fierté de ses compatriotes et de la sous-région ouest-africaine, notamment sa décision courageuse de rendre obligatoire l'éducation des enfants de 6 à 16 ans en République de Côte d'Ivoire, à partir de septembre 2015.
9. Les deux Chefs d'Etat ont fait un large tour d'horizon des questions bilatérales, de l'actualité sous régionale, africaine et internationale.
10. Au niveau bilatéral, ils ont apprécié positivement les conclusions issues des travaux consécutifs à la visite effectuée par **Son Excellence Monsieur Yacouba Isaac ZIDA**, Premier Ministre du Burkina Faso à son homologue ivoirien, **Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN**.
11. S'agissant des **questions de défense et de sécurité**, les deux Chefs d'Etat ont reconnu que la paix et la stabilité interne à la sous-région constituent des préalables au développement et au progrès. Aussi ont-ils décidé d'accorder une attention particulière au contexte sous-régional marqué par des activités terroristes, en concertation avec les autres pays de la sous-région. Dans cette perspective, ils ont recommandé de renforcer leur coopération dans les domaines de la formation et de l'échange d'informations.

- 12. S'agissant des grands projets routiers, ferroviaires et maritimes**, ils se sont félicités des progrès enregistrés et ont instruit les Ministres concernés d'accélérer le processus de leur mise en œuvre.
- 13. Abordant les questions économiques et commerciales**, les deux Chefs d'Etat ont convenu de tout mettre en œuvre pour hisser le volume des échanges commerciaux entre leurs deux pays à un niveau supérieur. A cet effet, ils ont convenu d'organiser des journées économiques du Burkina Faso en Côte d'Ivoire en 2016. Ils ont en outre encouragé les deux Parties à poursuivre leurs concertations sur le projet de facilitation des activités de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina en Côte d'Ivoire.
- 14. Dans le domaine de l'énergie**, les deux Parties ont encouragé la poursuite des actions concertées pour renforcer les capacités de production en énergie électrique de la Côte d'Ivoire en vue d'accroître, entre autres, l'offre énergétique au profit du Burkina. Elles ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur coopération pour la construction du pipeline.
- 15. S'agissant des mines et plus spécifiquement de la question de l'orpaillage**, les deux Chefs d'Etat ont souligné la nécessité de poursuivre leurs efforts en vue de faire respecter la réglementation sur l'exploitation artisanale des mines à petite échelle, notamment par l'interdiction du travail des enfants et l'interdiction de l'usage des produits chimiques ou explosifs.

A cet effet, Ils ont instruit les Ministres concernés de relancer le dossier de la tenue d'une conférence régionale sur l'orpaillage, sous l'égide de la CEDEAO.
- 16. En ce qui concerne les domaines de la poste, de la communication, et des technologies de l'information et de la communication**, les deux Chefs d'Etat se sont félicités des actions déjà réalisées et ont instruit les Ministres concernés de diligenter la mise en œuvre de la Télévision Numérique de Terre (TNT).
- 17. S'agissant du foncier rural**, les deux Chefs d'Etat se sont félicités des avancées opérées et ont instruit les Ministres concernés à redoubler d'effort pour achever la phase de sensibilisation sur la législation et la réglementation pour un règlement rapide des questions du foncier rural.
- 18. Sur la question particulière du Mont Péko**, les actions de sensibilisation, de profilage et d'identification des populations concernées ont été achevées. Les deux Chefs d'Etat ont instruit le Comité Mixte ivoiro-burkinabè en vue de l'achèvement diligent des phases restantes du Plan d'Action, pour le déguerpissement effectif des occupants dans les meilleurs délais.
- 19. Concernant la lutte contre l'épizootie de la grippe aviaire**, les deux Chefs d'Etat ont apprécié positivement les actions entreprises de part et d'autre. Ils ont instruit les Ministres concernés d'intensifier leur collaboration en vue de son éradication définitive dans les plus brefs délais.
- 20. S'agissant de la maladie à virus Ebola**, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur préoccupation face à la nouvelle recrudescence de cette épidémie dans des pays voisins. Prenant bonne note des initiatives entreprises au niveau africain, ils se sont félicités des conclusions du Sommet de Malabo sur cette question et ont instruit les Ministres de la Santé d'intensifier les mesures préventives pour préserver les populations des deux pays de ce fléau.

21. **Concernant la traite transfrontalière des enfants entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso**, les deux Chefs d'Etat ont noté avec satisfaction la qualité de la coopération entre les deux pays et ont instruit les Ministres concernés d'intensifier cette coopération avec les autres pays de la sous région pour garantir son succès en vue de la protection des enfants et des jeunes filles victimes de traite.
22. **Aux niveaux sous régional, régional et international, les deux Présidents** se sont réjouis de leur convergence de vues sur les grands dossiers du continent. Ils ont dans le même sens exprimé leur satisfaction pour le rôle positif joué par les Organisations sous-régionales, notamment la CEDEAO, dans le règlement des conflits.
23. En outre, ils se sont félicités de la signature, par toutes les Parties, de l'Accord de Paix au Mali, le 20 juin 2015, et ont condamné avec force les attaques terroristes qui persistent dans la sous-région, en Afrique et dans le monde.
24. **S'agissant du prochain Sommet de Paris sur le climat**, prévu pour se tenir en décembre 2015, ils ont appelé à une position africaine concertée en vue d'un accord contraignant qui garantit les intérêts du continent africain.
25. Le Président de la Transition, Président du Faso, a mis à profit son séjour pour visiter la centrale thermique d'Azito, le chantier de la maison du Burkina et rencontrer la communauté burkinabè vivant en Côte d'Ivoire.
26. Au terme de son séjour, **Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO**, Président de la Transition, Président du Faso, a exprimé à **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, au Gouvernement et au peuple frère ivoiriens, sa profonde gratitude et ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux, fraternel et l'hospitalité toute africaine dont lui-même et sa délégation ont été l'objet.

Fait à Abidjan, le 1^{er} août 2015

**Pour le Gouvernement
du Burkina Faso**

**Pour le Gouvernement de
la République de Côte d'Ivoire**

Moussa B. NEBIE
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Régionale

Charles Koffi DIBY
Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères